

## Amitié Séniors

### CONTEXTE

En 2002, dans chaque antenne du CCAS, un référent senior, agent du CCAS, s'occupait de tout ce qui était relatif à la personne âgée (demande d'APA, livraison de repas...), après avoir fait un diagnostic à domicile. Le constat partagé par tous les référents était que les personnes âgées, même si elles recevaient la visite du kiné, de l'infirmière..., se sentaient très isolées parce que personne ne venait « juste pour discuter ».

Une action se met en place avec des bénévoles.

La canicule de 2003 puis les textes de 2004 incite le CCAS à mettre en place des listes de personnes vulnérables avec courrier et questionnaire.

Mais sans cadre organisationnel précis, l'action s'essouffle.

En 2009, les élus souhaitent la relancer et confient à la référente senior du CCAS, l'écriture puis la mise en œuvre d'un projet s'appuyant sur des visites à domicile ou des appels téléphoniques au choix de la personne âgée.

En 2015 – 2016, seules les visites à domicile continuent.

### OBJECTIFS DE L'ACTION

Rompres l'isolement des personnes âgées par des visites à domicile ;

Créer des liens entre les personnes âgées, les bénévoles et les jeunes.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Les visites sont réalisées par des bénévoles toute l'année et par des jeunes volontaires en service civique d'octobre à juin. Elles se réalisent toujours en binôme sauf si l'une des deux personnes est indisponible à raison d'une visite par semaine, toujours le même jour, à la même heure, par les mêmes bénévoles.

Chaque binôme bénévole suit de une à 4 ou 5 personnes âgées.

La visite dure une heure et se réalise de 14h00 à 15h00 ou de 15h30 à 16h30.

Tous les mardis matins, une réunion permet de rassembler bénévoles et/ou jeunes volontaires pour faire le point sur les visites, les difficultés

rencontrées. S'y ajoutent des interventions de professionnels (la CARSAT sur le sujet des risques domestiques ou les psychologues de la Maison de la Santé sur la communication avec les personnes âgées par exemple) ou des visites des structures telles que des foyers logements, des EHPAD, des unités de vie pour malades d'Alzheimer. Ces visites permettent aux jeunes volontaires de découvrir les métiers de la santé et ont des répercussions directes sur les bénévoles, éclairant leurs possibilités de choix pour le futur.

Quelques actions collectives sont organisées avec l'appui des jeunes volontaires, qui ont ainsi l'occasion de réaliser un projet, et les bénévoles (Noël de l'amitié en fin d'année, après-midi récréatif, une sortie ...).

Un comité de pilotage est réuni chaque année.

### PARTENAIRES DE L'ACTION

Unis Cité,  
Maison de la Santé.

### RESSOURCES MOBILISÉES

13 bénévoles en 2015, âgés de 55 à 80 ans, dont 2 hommes, à raison d'une à cinq heures par semaine (réparties sur trois demi-journées) ;

10 jeunes volontaires à raison de 5 demi-journées par semaine d'octobre à juin ;

La coordinatrice d'Unis Cité à raison d'une demi-journée par semaine d'octobre à juin ;

La référente senior du CCAS à raison d'une demi-journée par semaine plus du temps dans le diffus pour organiser les mobilisations des professionnels, les visites de lieux, les manifestations collectives ;

Une personne en contrat aidé au sein du CCAS aide au repérage des personnes âgées et assure le suivi des plannings de visites.

### FACTEURS DE RÉUSSITE

La présence des bénévoles très réguliers toute l'année ;

L'écoute des bénévoles y compris sur des sujets hors action ;

Le partenariat avec Unis Cité ;



La coordination du mardi matin faisant fonction de médiation et d'explication sur les besoins et comportements des personnes âgées.

#### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La fragilité des personnes âgées (maladies, hospitalisations, décès..) compliquant l'organisation des plannings ;  
Les profils des jeunes pas toujours adéquats.

#### RÉSULTATS

50 à 70 personnes âgées visitées chaque semaine.

#### PLUS-VALUES

Les jeunes volontaires ont des échanges avec les bénévoles et/ou les personnes âgées qu'ils n'ont pas ou n'auraient pas avec leurs parents. Cela a changé leur attitude par rapport à leurs propres grands-parents ;  
La lecture de la Charte Monalisa est faite avec les jeunes. Cela facilite la tolérance et le bien-vivre ensemble ;  
Le portage par le CCAS permet la coordination des acteurs autour du maintien à domicile des personnes âgées visitées, facilitant la prévention et/ou le traitement de difficultés repérées.

#### PERSPECTIVES

Créer des liens avec les équipes des petits frères des Pauvres intervenant auprès des personnes âgées sur les autres villes de la Communauté urbaine afin d'harmoniser les prises en charge en apprenant à travailler ensemble.

#### CONTACT :

Oum-el-kheir TAHAR  
Coordinatrice Maintien à domicile des Seniors  
Centre Communal d'Action Sociale  
10 rue de la Maurienne -  
BP. 6 347 - 59385 DUNKERQUE CEDEX  
03.28.58.93.80  
otahar@ville-dunkerque.fr

« Cela m'apprend à profiter de l'instant »

Un jeune volontaire

« Ce sont ma famille »

Une personne âgée